

La face cachée de la rafle

**« Qui frappe à la porte au noir du silence
Il se lève un vent de la violence
Docteur, docteur, ouvrez votre maison
Ouvrez que j'entre et me donnez asile. »**

Louis Aragon

Certes, il ne suffisait pas de prendre conscience du danger. Cette prise de connaissance de l'imminence de la rafle, dans un premier temps par les fuites policières (on ne saurait sous-estimer ce point positif), n'apportait, à elle seule, ni courage ni conseils ; elle risquait même de semer la terreur et de paralyser les volontés. Il importait donc de proposer aux Juifs de Paris des moyens de défense réels, en tenant compte de l'impossibilité de toute action collective. Pour chacun et chacune, la réaction de défense ne pouvait se traduire qu'en acte individuel. Là résidait, d'ailleurs, toute la singularité des conditions de la défense juive face au danger.

« Le 15 juillet – note dans ses mémoires Israël Belchatowski –, les gens de la résistance juive disaient qu'ils savaient de source sûre qu'une rafle extraordinaire se préparait et que les Juifs ne devaient pas rester chez eux. Cette nouvelle se répandait à la vitesse d'un éclair. Terrifiés, les Juifs ne savaient pas comment échapper à ce nouveau malheur. Ceux qui le pouvaient quittaient leur logement, mais la plupart n'avaient pas d'endroit pour se cacher. »

Une décision à prendre aux difficultés insurmontables tant elles soulevaient d'interrogations. Daniel Darès entend ses parents, tout au long de la nuit, égrener sans fin la question : « *Se cacher, ne pas se cacher, se cacher ? Alors où ?* ».

Ainsi, contrairement aux rafles précédentes, il n'y eut pas d'effet de surprise. En l'espace de quelques heures, dans la nuit du 15 au 16 juillet 1942, des hommes et des femmes prirent, dans une solitude quasi totale et en état de choc, une décision d'une gravité exceptionnelle et non moins angoissante : désobéir à la loi de l'envahisseur et de l'État français, deux régimes fondés sur la terreur et sur la peur ! Se dresser contre de telles forces n'était l'apanage à ce jour que de rebelles, de révolutionnaires parfaitement organisés. Nul doute que, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, toute une population civile se trouvait placée devant un dilemme réservé exclusivement aux combattants.

Cet acte de désobéissance – voire de révolte civique – exigeait surtout des initiatives d'une rare audace : renoncer au bien le plus vital, son foyer, abandonner, pour beaucoup, ses outils de travail, enlever l'étoile, fuir vers l'inconnu, bref, se mettre délibérément – seul ou avec sa famille – hors la loi.



Entre La Coulaisière et Chanteloup, le village du Noirvault – qui comptait dix feux – a sauvé des vies humaines pendant l'Occupation.

À l'initiative du Conservatoire de la Résistance des Deux-Sèvres, une stèle a été érigée pour honorer les familles (huit de confession protestante, deux de confession catholique) de ce village.

Même là où la volonté de fuir existait, la plupart n'était pas en mesure d'imaginer les conditions effectives de la fuite. Où aller ? À quelle porte frapper ? Cette question, cruciale à elle seule, suffisait à bloquer toute réflexion et à paralyser le passage à l'acte.

Peu ou pas du tout intégrés dans la société française, enfermés dans une sorte d'autarcie sociale et professionnelle, les Juifs immigrés, dans leur grande majorité, n'avaient jamais noué de relations continues avec des non-Juifs. Paradoxalement, même les militants de gauche appartenant aux syndicats ouvriers ou aux partis communiste et socialiste ne sont pas parvenus à créer des réseaux d'amitié avec leurs camarades français. Plus symptomatique encore pour ce milieu est la rareté de mariages mixtes, non pas pour des raisons religieuses, mais simplement culturelles. Il n'y avait que les enfants qui pouvaient encore trouver un camarade de classe et parfois leur maîtresse, dont ils connaissaient l'adresse. Pour l'ensemble, la seule issue se résumait à frapper à une porte, demander à des inconnus de les héberger, plus précisément de les cacher, bref à des gens dont personne ne pouvait être sûr de leur réaction. « *Vous pouvez compter sur la solidarité du peuple français !* », disaient les résistants, sans preuve ou exemple à l'appui, si ce n'était leur représentation de la persistance d'une France idéalisée et fidèle à ses traditions humanistes. Une certitude pour le militant, mais une abstraction pour la masse. Pour tous c'était un saut dans le noir. Mais, assez rapidement, ils reçoivent des signes d'encouragement de la part des non-Juifs.

Tous les récits sur le climat qui régnait dans les foyers et les quartiers juifs durant la nuit du 15 au 16 juillet et les journées dramatiques qui suivirent, en témoignent.

Ainsi, dans les rues de Paris, des hommes et des femmes, accompagnés souvent de leurs enfants ou de vieux parents, tentèrent d'échapper aux griffes de la police. Voici quelques témoignages de ce que fut cette fuite qui constitue la face cachée de la rafle du Vel' d'Hiv'.

■ **Lucie Aubrac** raconte l'épisode d'une rencontre entre une mère juive et une inconnue non-Juive : *« J'allai place des Vosges – se souvient-elle – où je savais trouver gîte et couvert chez une amie d'enfance, institutrice. Madame Collin m'ouvrit et me reçut dans la cuisine. Une gamine d'une huitaine d'années, les coudes sur la table, la tête entre les mains, psalmodiait la table de multiplication par sept. "C'est Germaine, me dit mon amie, c'est la fille d'une cousine de province, dont le mari est prisonnier. Elle vit avec nous depuis juillet et est dans l'école de ma fille depuis la rentrée." Plus tard, quand nous fûmes seules, mon amie me raconta comment l'enfant était arrivée chez elle : "En juillet dernier, rue du Pas-de-la-Mule, j'ai assisté au départ de trois autobus [...] remplis de familles juives que des agents avaient tirées de leurs logements. Incroyable ! [...] Je connaissais de vue presque tout le monde... Une femme me fit signe d'approcher : "Emmenez ma petite fille, Madame, avec vous elle n'aura pas peur de me quitter. Je ne veux pas qu'elle connaisse ce que je pressens..." L'enfant me prit la main et me suivit à la maison. Je l'ai fait parce que ça allait de soi". »*

■ **Ida Zaïontz** : *« Dans une pièce mansardée sous les toits, serrés les uns contre les autres, mes parents, mes deux sœurs plus jeunes et moi-même retenions notre souffle, chaque pas nous faisait sursauter. La concierge est au courant de notre cachette. Le matin elle a dit aux policiers que nous sommes partis. Mais elle a peur que nous restions là et nous a incités à nous en aller. Mais où aller ? Nous sommes cinq. Qui nous acceptera ? Il faut se disperser. Mes parents, et la plus jeune sœur âgée de dix ans, iront chez une cousine aux Lilas. Mon autre sœur et moi nous sommes souvenues d'une fille française de ma classe, Marie, qui me paraissait sympathique, mais je ne connaissais pas ses parents. Il m'a fallu beaucoup de courage pour frapper à leur porte, 35, rue des Écoles, aux Lilas. Nous avons été reçues très aimablement par une femme assez jeune, la mère de Marie. Je lui ai expliqué que nous lui demandions de nous héberger pendant deux ou trois jours. Elle nous a fait entrer. Ces trois jours sont devenus trois mois ! Nous sommes devenues de la famille. Nous avons tenté à deux reprises de passer en zone libre mais, à chaque fois, il a fallu rebrousser chemin. Finalement, la fille aînée, Jeanine, nous a accompagnées et a traversé avec nous la ligne de démarcation. »*

■ **Jeanne Rayski**, rentrée avec Benoit, quatre ans, à son domicile, 342, rue des Pyrénées, à vingt heures – l'heure du couvre-feu pour les Juifs – un immeuble habité par une cinquantaine de familles juives immigrées, trouve tous les voisins réunis dans la cour de l'immeuble en train de discuter avec la concierge, dont le mari est gardien de la paix. Sans perdre de temps, Jeanne monte à la maison, empile dans son sac quelques affaires et une baguette. Au moment de sortir, en passant devant une glace, elle voit l'étoile jaune sur sa veste. Elle l'arrache, mais le tissu en garde la trace. Alors, elle prend l'enfant sur son bras gauche croyant ainsi la cacher.

Jeanne et Benoit passent la nuit dans un petit hôtel de la rue de l'Aqueduc, dans le x^e arrondissement. Très tôt, l'hôtelier vient les réveiller : « *Madame, vous devez partir, c'est trop dangereux pour moi de vous garder.* »

Une fois en bas, dans le café, Jeanne voit ce qui se passe dehors. Des groupes d'hommes, de femmes, certaines avec des enfants dans leurs bras, tous entourés de policiers. Elle se met à pleurer. « *Tu ne vas pas la mettre dehors avec le môme* », lance un client au patron. D'autres clients interviennent également : « *Bon, remontez*, lui dit enfin le patron. *Je viendrai vous dire quand tout se calmera.* » Jeanne quitte l'hôtel vers midi. Le patron n'a pas voulu être payé : « *Gardez votre argent. C'est honteux de voir ça. Et faites bien attention* », lui dit-il.

■ **Hélène Edelman-Kuperman** : « *Tous les habitants de Pont-Sainte-Maxence (Oise) savaient que nous étions des rescapés des rafles de juillet. Nous étions douze personnes : deux familles avec enfants, deux femmes de prisonniers de guerre et une dame âgée. Arrivée la première dans une famille dont on m'avait donné l'adresse à Paris, je suis allée sur ses conseils voir le maire. Son premier geste a été de me donner une fausse carte d'alimentation. Il en a fait de même pour les autres familles juives dès leur arrivée dans le village. Il m'a procuré du travail à la journée comme couturière chez les habitants. La plupart d'entre nous étaient sans moyens. Je me dois donc de rappeler la mémoire de Mme la marquise de Luppé, dont le château se trouvait dans les environs et qui s'occupait de nous avec un dévoue-*

ment touchant. Dans de nombreux cas, connaissant la situation de la famille, c'est elle qui a demandé aux commerçants de nous vendre à crédit et, pour certaines familles, réglait même les dettes. Bien que le village fût rempli d'Allemands, nous nous sentions tous protégés par la gendarmerie où, du commandant jusqu'au dernier gendarme, tout le monde semblait veiller sur nous. »

■ **Un anonyme** : « *Le propriétaire d'un petit immeuble, au 19, passage d'Eupatoria, avait accepté de louer des chambres ou des petits logements à des Juifs avec de faux-papiers, ou même d'y garder clandestinement d'anciens locataires. À certains moments, ils étaient vingt environ. Le concierge, monsieur Désiré, était au courant. Il vérifiait les papiers, mais pour voir s'ils étaient bien faits... Découvrant un défaut, il ne manquait pas de donner des conseils. Les locataires étant obligés de sortir de leur cachette pour trouver un peu de travail, il leur fixait rendez-vous à leur retour dans une rue avoisinante, afin de les prévenir en cas de danger.* »

La situation des nouveaux clandestins est aussi décrite dans un premier compte rendu de l'action de sauvetage d'enfants à Paris émanant de l'organisation Solidarité agissant en étroite liaison avec le Mouvement national contre le racisme (MNCR), né dans le feu du combat :

« *Après les journées tragiques, des centaines de familles juives se cachent de la police. Ensemble avec leurs enfants, elles restent enfermées dans des caves ou des greniers à huit ou dix personnes, relate Sophie Schwartz, dirigeante de l'Union des femmes juives. Notre organisation s'est immédiatement intéressée au sort de ces malheureux en envoyant nombre d'enfants dans les campagnes. Entre le 16 juillet et le 1^{er} octobre, près d'une centaine d'enfants, par groupes de trois, quatre ou cinq ont été placés dans des villages des départements de la Seine, Seine-et-Oise, Marne, Aisne, Sarthe, Loiret. Parallèlement, nous avons créé des groupes de "marraines" dont une vingtaine environ a accepté de subvenir à l'entretien de ces enfants. 55 % sont des enfants dont l'un des parents a été déporté, 10 % dont les deux parents ont été déportés, 25 % dont les parents se cachent, 10 % appartiennent à des catégories non touchées par les rafles (par exemple des Juifs français ou des*

femmes et enfants de prisonniers de guerre). Les garçons et les filles qui ont entre dix et quinze ans, nous nous efforçons de les placer dans des écoles privées. Dans ce but, nous restons en pourparlers avec des professeurs et des personnalités influentes prêtes à nous aider.»

Une importante activité de sauvetage fut également déployée par les éléments clandestins du Comité Amelot, auxquels se sont joints les rares responsables de l'OSE (Organisation de secours aux enfants) restés à Paris. «Nous décidâmes, raconte Henry Bulawko, d'accroître le placement d'enfants et la diffusion de fausses cartes, avec assistance pour passer en zone Sud. Nos assistantes "aryennes", accompagnées souvent de leurs maris non-Juifs, sillonnent des régions pour trouver des "planques". Des parents, rescapés de la rafle ou non visés ce jour-là, qui avaient hésité jusque-là à confier leurs enfants, changèrent d'avis. Cela nous obligea à renforcer le travail de planquage et à effectuer de nombreux voyages en province.» ■



Le journal clandestin *Jaccuse*, publié par le Mouvement national contre le racisme, daté du 20 octobre 1942, est le premier à annoncer «l'exécution par gaz» des déportés juifs de France.